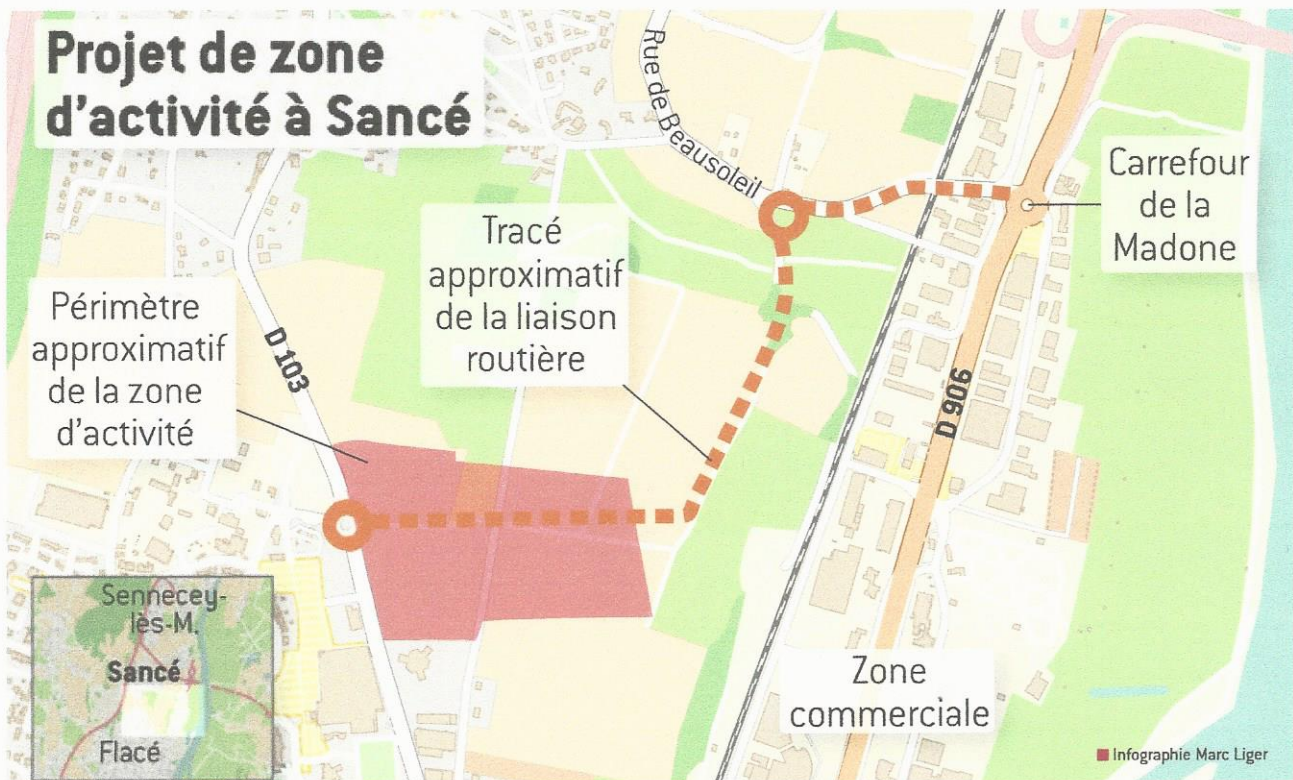


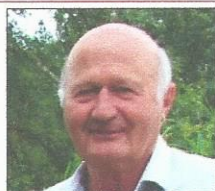
SANCÉ CONSEIL MUNICIPAL

Une première étape pour la liaison Madone/Leclerc et une zone d'activités



Hier soir, le conseil municipal de Sancé s'est prononcé favorablement sur le lancement d'études de la Camval sur le secteur des Quatre Pilles. Leur objet : la création d'une ZAC et d'une route entre le rond-point de la Madone (RD906) et les Saugeraies.

Pour l'heure, le projet n'en est qu'à ses prémices. Mais la volonté de la communauté d'agglomération du Mâconnais val de Saône semble être là. Au bout, la création d'une nouvelle zone d'activités entre Sancé et Mâcon, sur le secteur des Quatre Pilles. Mais aussi la réalisation d'une nouvelle voie routière afin de la relier à la D906 (l'ex RN 6) au niveau du rond-point de la Madone à l'entrée nord de Mâcon. Ce lundi soir, malgré quatre oppositions contre dix approbations, les élus du conseil de Sancé se sont prononcés favorablement sur l'ouverture d'études concernant l'aménagement de cette zone, au sud de leur commune. La première aura vocation à définir la faisabilité de la construction de cette ZAC d'une quinzaine d'hectares aux abords de la route de Sennecey, au niveau du centre commercial Leclerc. Comme le veut le code de l'urbanisme, elle se fera en concertation avec les habitants, les associations concernées et



« Il aura sûrement une influence sur la circulation au rond-point de la Madone. J'ai demandé que ce soit pris en compte. »

Roger Moreau, maire de Sancé

les représentants du monde agricole. Par ailleurs, si au regard des résultats de l'étude, ces caractéristiques finales conviennent à des élus sancéens désireux de conserver un droit de regard sur le projet, sa mise en place devra se faire dans le cadre d'une révision du plan local d'urbanisme. La seconde étude préalable devra quant à elle mesurer les incidences d'une future voie de desserte de cette zone sur les autres axes environnants, en particulier la RD906, porte d'entrée de Sancé.

Aujourd'hui, le tracé de cette liaison routière n'arien de définitif. Seule certitude si elle se fait, c'est qu'elle reliera le giratoire coupant la RD103 au niveau de la station essence de Leclerc à la rue Beausoleil, à quelques hectomètres du rond-point de la Madone et de l'échangeur de l'A40. Sa mise en service pourrait réduire le trafic en certains points de la commune et en particulier dans le centre bourg, traversé quotidiennement par 70 poids lourds.

Les finances communales épargnées

L'ensemble de ce projet communautaire sera à la charge de l'agglomération. Les finances communales ne seront donc pas mobilisées. Et en concertation avec les communes concernées et avec leur validation, les aménagements rendus nécessaires par l'étude d'impact seront aussi financés par l'intercommunalité.

« J'insiste pour dire qu'il ne s'agit pas ici de voter le lancement de travaux mais le lancement des études, a tempéré le maire Roger Moreau. On ne verra pas des experts fonciers sur ces terrains demain ».

Hier, le projet a tout de même connu une première étape même si le conseil attendra d'en avoir une vision globale avant tout engagement définitif.

Johan Bozon

Un autre contournement en projet à Charnay

Une seconde portion de voirie dite « communautaire » est à l'étude à Charnay-lès-Mâcon. Une première étape dans sa réalisation a été franchie avec la réalisation d'un giratoire sur la rue Ambroise-Paré à hauteur de la polyclinique et de la rue François-Xavier Bichat. L'idée est ensuite de réaliser une nouvelle route de contournement entre le rond-point de la Bâtie et la rue Bichat. Sa vocation : résorber la circulation de transit traversant Charnay entre les zones urbanisées de l'ouest mâconnais et les zones d'activité du nord. En avril, la Camval avait accepté d'aider la commune de Charnay dans son financement en abondant à hauteur d'1,15 million d'euros sur les 2,5 à fournir. Bouygues immobilier financera une portion longeant un des programmes immobiliers pour 1 million. La convention de financement a été établie pour trois ans.